

Amat envoyé au Cap de Bonne-Espérance pour approvisionnement
Le 14 août 1768 - Poivre au ministre.

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/22, f°218.
=====

Monseigneur,

J'ai déjà eu l'honneur de vous écrire que la Compagnie des Indes nous avait si mal approvisionnés cette année en boissons et en effets de marine, surtout en cordages, que nous en manquions absolument pour les besoins du service.

Nous n'avons aucune espérance de recevoir les denrées et les effets qui nous manquent, d'ici au mois d'avril de l'année prochaine, et nous serons dans le cas de laisser les flûtes et autres bâtiments du Roi, dans le port, sans même pouvoir les amarrer, et faute de cordages nécessaires aux manœuvres pour les mettre dehors.

Dans la circonstance d'un besoin aussi pressant, j'ai engagé le Sr Amat, agent de la marine, et subrécargue du vaisseau *la Marquise de Marboeuf*, à aller nous chercher du vin et des cordages au cap de Bonne-Espérance. Nous en tirerons des vins très bons pour les rations de nos équipages et de la cayenne, à beaucoup meilleur marché que ceux que je suis obligé d'acheter de la Compagnie pour le service du Roi. Je sais que les Hollandais ont au Cap un magasin immense, rempli de cordages de toute espèce, que nous les aurons à aussi bon marché que s'il fallait les acheter ici de la Compagnie.

Le Sr Amat se prête avec le plus grand zèle au bien du service dans cette circonstance, il a quelque crédit au Cap, et il profitera de la confiance que le gouverneur de cette colonie veut bien avoir en moi. Il se contentera d'un léger bénéfice uniquement pour défrayer son armement, et le Roi aura les denrées et effets nécessaires à son service, à meilleur marché que s'il eut été possible de les acheter de la Compagnie.

Je suis avec respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Poivre

Au Port Louis Isle de France

Le 14 août 1768

* * *